

des Canadiens-français comme citoyens, comme hommes et non pas comme parti politique, aussi n'y a-t-il pas eu hésitation lorsqu'il s'est agi de provoquer l'expression de la reconnaissance publique. La Société St. J. B. qui s'était portée en masse au devant du Gouverneur Général, alors qu'il n'avait encore rien fait, a cru devoir exprimer quelque sympathie pour lui lorsqu'il craignait pour sa vie, quelque satisfaction lorsqu'on lui voit tendre la main à ceux qui commencent à se croire des hommes. Les Sociétés St. Georges, St. André, St. Patrick, en n'imitant pas cet exemple, semblent désapprouver la conduite du gouverneur dont elles ont félicité la venue, semblent voir sa maladie avec indifférence, et par conséquent semblent indiquer assez énergiquement qu'elles sont bien véritablement des sociétés politiques, hostiles à l'ordre de choses établi, hostiles au gouvernement britannique, hostiles à la population réhabilitée.

Le *Mercury* qu'un *dele maladroite* égare, n'aurait pu dispenser de faire les observations que nous venons de relayer; il aurait pu surtout en retrancher cette partie où il dit que lors de l'arrivée de son Excellence Sir Chas. Bagot, la Société St. Jean Baptiste, n'aurait pas occupé un poste aussi honorable si l'on avait connu son objet. Cette association est assez nombreuse et assez respectable pour honorer ceux auxquels elle se joindra; elle peut faire très-bonne figure à elle seule et prendre toujours un poste honorable si l'occasion s'en présente. Si par exemple elle pensait que le *Mercury* exprime quelque chose de plus que l'opinion d'un seul individu, elle choisirait mieux sa compagnie.

Un mot à propos des menaces plus ou moins énigmatiques des journaux tigrés. Voici ce qu'en pensent des gens qui se disent dans les secrets de tout le monde. Ils assurent que messieurs les Tories organisent en ce moment un semblant de déloyale rébellion ultra loyal contre le pouvoir populaire dans l'espérance désempêchée d'arriver à leur but réel qui est de saisir de nouveau les rênes de l'administration afin de se faire traîner eux et leurs amis dans les caveaux du receveur-général; de reculer autant que possible le règne de l'intelligence parce que plus les peuples s'éclaircissent, plus il est difficile de les asservir, de les aveugler sur leurs intérêts et enfin de les piller; car c'est là la fin réelle et unique de tout parti politique anglais; aussi comment ils peuvent jouer leur nouveau jeu; ils espèrent par des déclamations de prétendus Jagers, d'assemblées secrètes, par de sanglantes déclamations, d'abord effrayer les ministres populaires et faire tomber à leur profit la plupart des nominations aux emplois; ensuite ils croient entrevoir que le parti réformiste sera forcé par mesure de précaution, de prendre une attitude hostile qu'ils représenteraient comme dangereuse et au moyen de laquelle ils inspireraient assez de crainte au gouvernement de la métropole, pour lui faire concevoir de nouveau l'idée absurde qu'on ne peut gouverner cette colonie que par le pouvoir arbitraire d'un conseil spécial appuyé de bonnes troupes; de là une nouvelle révision de la constitution, de là les antiques et grasses spéculations, de là tous les profitables abus qu'on craint tant de voir disparaître.

Nous en retrouvons au milieu de tout cela un danger réel, un danger imminent et c'est en cela seulement que les Tories auraient bien calculé. Voici quelle est notre supposition. Les Tories sont en organisation hostile permanente pour saisir les gouverneurs au d'échec. On prétend qu'ils vont être les rebelles et que les Canadiens seront dans la position des loyaux. Les Tories ne sont pas si bêtes; ils sont en minorité, et ne marcheront jamais contre les Tories. Quel est donc leur plan? Le voici: ils cherchent à irriter de plus en plus les Canadiens afin que dans le cas où un gouverneur moins juste leur serait envoyé ils se livrent à quelque démonstration qui donnerait encore à messieurs les Tories le prétexte de proclamer la loi martiale, d'armer les volontaires qui ne tiennent tout prêts; les Canadiens seraient du nouveau les rebelles sanguinaires qu'il faudrait non pas sonnetter, comme dit le *Herald*, mais écraser.

C'est là probablement le grand coup ont partent quelques journaux écossais.

SUSPECT.
On sait que nous sommes d'un naturel superlativement sceptique en matières de confiance dans notre fauue mais bien celle du gouvernement anglais et justement. On ne trouvera donc pas mauvaises ou extraordinaires de notre part les réflexions que nous allons confier nos lecteurs.

Lorsque nous avons lu dans les journaux qu'on dit bien informés que Sir Chas. Bagot, vu le mauvais état de sa santé, devait s'en retourner en Angleterre, que l'on avait désigné déjà Lord Elliot comme son successeur, nous avons été tout-à-coup frappé comme d'une effrayante lumière, d'un éclair, d'un présage. Nous nous sommes mis à sasser nos papiers et nous avons vu que depuis que Sir Chas. Bagot est tombé malade, jusqu'à la désignation de son successeur il n'a été qu'à l'impossible d'aller en Angleterre et d'en revenir; qu'il s'ensuit qu'il y a là-dessous un mystère que nous aimons mieux laisser deviner que révéler; et concluons à penser ce qui lui plait. Le successeur du successeur de Sir Chas. Bagot (il est malheureusement trop évident aujourd'hui que quelle soit l'issue de sa maladie il ne restera pas en Canada) nous montrera jusqu'à quel point on avait tort de craindre quelque nouveau tricherie; si Sir Chas. Bagot qui s'est montré l'un des Canadiens a eut tant de peine à leur donner trois ministres sur dix, combien doit-on redouter un homme préjugé qui ne leur serait pas favorable. Il faut donc des démonstrations publiques assez chaudes pour exprimer non seulement combien nous espérons obtenir du nouvel ordre de choses, mais aussi ce qu'il pourrait en coûter à la Grande Bretagne s'il prenait encore idée de nous retirer nos institutions constitutionnelles et toutes leurs conséquences.

INDUSTRIE CANADIENNE.
Nous croyons rendre service aux bibliophiles du pays en attirant leur attention sur l'annonce de Mr. Lemieux, relieur. Ils y trouveront le détail de ce qu'il peut faire dans son art, qu'à force de persévérance et d'adresse il a porté à une perfection dont on croyait les relieurs d'Europe seuls possesseurs. Nous avons vu ces jours derniers quelques échantillons de ses essais les plus récents et nous croyons pouvoir déclarer qu'ils ne laissent rien à désirer. La belle manure qui donne tant de prix à la reliure française s'y étendrait dans son atelier; quant à la durée sur tranchée, s'il y a quelque différence avec ce que nous avons vu de mieux en ce genre, la supériorité est sans doute de son côté. Grâce à l'industrie intelligente de Mr. Lemieux il sera possible maintenant aux amateurs de livres de se composer une bibliothèque uniforme et d'une richesse proportionnée aux goûts et aux moyens divers; ce à laquelle on n'avait pu penser ici où l'on est forcé d'acheter les ouvrages tels qu'ils viennent et où les reliures exécutées jusqu'ici dans le pays faisaient un désagréable contraste à côté de celles qui venaient des ouvriers européens. Encore une lacune de comblée; applaudissons à l'abolition d'une autre taxe levée au profit de Pétranger.

Nous saisissons cette occasion de faire un proche aux ouvriers canadiens. Ils ne se font pas assez connaître et quelles que soient leur habileté et leur perfection, leurs travaux ou leurs amis tout au plus en ont le secret. La modestie sied fort bien aux talents en tout genre; mais les talents sont à peu près inutiles si le public n'est pas au courant de leur mérite à profit. Pour notre part nous ne négligeons aucune occasion de signaler tous ceux qui se distinguent dans leur carrière; mais nous ne pouvons les connaître tous; c'est donc à eux ou au moins à leurs connaissances de nous les signaler afin qu'à notre tour nous puissions les indiquer au public. C'est aujourd'hui plus que jamais le moment de stimuler l'industrie indigène, de lui donner un air patriotique; et chacun y est vivement inté-

ressé. Les meilleurs mobiles de perfectionnement sont l'encouragement public et l'émulation mutuelle; si nous excitons cette dernière, nous avons rempli notre tâche; il reste au public à faire la raste. Quant à nous, nous sommes toujours prêt; nous avons à cœur de servir cette cause par tous les moyens à notre portée. Qu'on ne nous épargne donc point.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE SAGUENAY.

Messieurs,
ACCEPTEZ mes plus sincères remerciements de pour votre représentant à l'Assemblée, et pour l'avoir fait sans requérir ma présence; quoique je ne fusse personnellement connu que d'un petit nombre d'entre vous. Vous avez appuyé de votre sanction les changements récents; soyez sûrs qu'en aucun effort ne sera épargné de ma part pour rendre efficaces les intentions éclairées qui ont présidé à ce acte de justice, et que je travaillerais, autant qu'il dépendra de moi, au bien général du pays, au soutien de vos libertés et de tout ce qui nous est cher. Les intérêts locaux de votre comté m'imposent aussi des devoirs au sujet desquels je vous prie de correspondre avec moi, lorsque je n'aurai pu me rendre sur place. Je suis également cette occasion de vous annoncer que les mesures nécessaires pour l'amélioration des terres du Saguenay, et pour tracer une voie de communication entre ces terres et les anciens établissements, ne tarderont pas à être complétées et que les travaux seront commencés immédiatement après.
A. N. MORIN.

Kingston, 15 décembre 1842.

ANNONCES.
Attendez-vous le ciel s'aidera.

LE VRE D'OR
RELIURE.

LOUIS LEMIEUX RELIEUR,
Rue St. Joseph, No. 1 Haute-Ville.

REMERCIÉ ses amis et le public pour l'encouragement qu'il lui a fait en lui permettant de donner, et prend la liberté de les informer qu'il s'est procuré, directement un assortiment nouveau et complet propre à son art, qui le met en état d'exécuter tout genre d'ouvrages et d'imprimer tous les livres qui seront présentés, tels que:
Belleurs doubles et simples, couverts en relief de diverses couleurs ornés de laurons, dorure sur tranchée et vernis sur calets;
Manuscrits sur tranchée et jaspure en or, etc.;
Couleurs sur les livres, rouge, vert, bleu, jaune orange;
Initiales de divers matériaux, marbre imitant la pierre du Levant, l'égaie verte, l'égaie bleue, l'égaie blond;
Marbre imitant le cailloutage; le porphyre, le granit, le porphyre et de jaspure, le porphyre rouge, le granit;
Marbre caillouté, teinture reliassées, doré, couleur terre d'Espagne, couleur or du royaume de Corinthe, couleur verte, bleu, brun, tête de nègre, gris de perle, marbre dorée, etc.
15 décembre, 1842.

ÉTABLISSEMENT DE DRAP A BAS-PRIX.

DAVID MORGAN, JUNR.

MARCHAND TAILLEUR,
No. 27, Rue St. Jean, Haute-Ville.

REMERCIÉ sincèrement ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner; et prend la liberté de les informer qu'il vient de recevoir:

UN ASSORTIMENT TRÈS-ÉTENDU DE Marchandises d'Autonnie, consistant en draps (double Milled) superfin, drap Casor de l'épave de Lou, drap de pilet, et un assortiment de Casimire, Dockskins, Tvedis, et des patrons de vestes, stocks, etc. tous de la meilleure qualité, et de la dernière mode.
Et M^l. Sollicite la visite immédiate de ses amis, sans offrir d'être ouvert pour inspection, il est prêt à exécuter toute ordre qu'on voudra lui lui confier avec promptitude, pour argent comptant ou un crédit approprié.
Québec, 7 Décembre, 1842.

JOS. LYONNAIS,
L'UTEUR.

ST. ROCI, RUE DES PRAIRIES, No. 34.
INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il est prêt à faire ou réparer tout instrument de musique, à des prix modérés. Il offre en vente quelques VIOLONS et CLARINETTES.
Québec, 31 octobre 1842.